

## INFORMATIONS MUNICIPALES

Le Conseil municipal, installé le 25 mai 2020, est maintenant au complet. Du fait notamment des conditions sanitaires particulières, sa mise en place a été longue et difficile.

La nouvelle équipe souhaite néanmoins communiquer sur son action depuis le mois de mai :

- Le 27 juillet, le Conseil municipal a acté la décision des époux Mougey de se retirer du projet de réhabilitation de l'ancien hôtel-restaurant « Le Châtaignier Fleuri », décision motivée par les conséquences de la crise COVID sur leur activité professionnelle.

Suite à la rupture du protocole d'accord signé le 13 mars 2020 entre les deux parties (Municipalité de Désaignes et SARL Salaisons MOUGEY), le conseil municipal, lors de cette même séance, a validé le versement par la SARL Salaisons MOUGEY d'une indemnité de résiliation de 17 000 € afin de compenser une partie des études engagées par la commune pour le projet.

La Municipalité continue à travailler sur le projet de réhabilitation de l'hôtel, persuadée de son utilité pour l'avenir du village.

- Le projet de MAM (Maison d'Assistantes Maternelles), initié par la précédente équipe et soutenu par la nouvelle, suite aux difficultés de mise en place liées à la crise COVID, est maintenu et sera travaillé dès cette fin d'année.

- Un mot sur la voirie : les travaux de voirie pour la programmation intercommunale 2020 concernent le goudronnage de 3 tronçons : Neyramand-La Combe, Lotissement La Grange et Chemin des Blaches. Le budget de la Communauté de communes du Pays de Lamastre (67 000 €), insuffisant pour couvrir la totalité des travaux, sera abondé avec près de 30 000 € par des fonds communaux pour le goudronnage de la partie "Village-Pont du Doux".

- A l'école : réfection et agrandissement de la buanderie, achat d'un lave-linge et d'un sèche-linge.

- Enfin, nous rappelons aux habitants que les séances du Conseil municipal sont publiques (mais limitées actuellement à 5 personnes – cause COVID) et qu'une permanence est tenue en Mairie par un membre du conseil municipal tous les samedis matin de 9h à 11h.